



Enjeux et parcours et programme formation par catégorie



SOMMAIRE :

A – Catégorie B

- I- Enjeux de la formation
- II- Déroulement de la formation
- III- Parcours de formation :
 - 1-Le programme de formation
 - Théorique
 - Pratique
 - 2-Examens
 - Théorique
 - Pratique

B – Catégorie A1-A2

- I- Enjeux de la formation
- II - Déroulement de la formation
- III- Parcours de formation :
 - 1-Le programme de formation
 - Théorique
 - Pratique
 - Passerelle A2 en A
 - 2- Examens
 - Théorique
 - Pratique

C - Catégorie BE

- I- Enjeux de la formation
 - II - Déroulement de la formation
 - III- Parcours de formation :
 - 1- Programme de formation
 - Théorique
 - Pratique
 - 2-Examens
 - Théorique
 - Pratique
- D – Catégorie B96

- I – Enjeux de la formation
 - II - Déroulement de la formation
 - II- Parcours de formation
- E-Catégorie B78

F – Catégorie AM

- I - Déroulement de la formation
- II- Parcours de formation :
 - 1-Le programme de formation
 - Théorique
 - Pratique



A-Catégorie B



I / Les enjeux de la formation catégorie B

L'automobile est devenue un outil indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture ou tout autre véhicule est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. **Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.**

Les conducteurs débutants représentent une part importante **des tués et des blessés sur la route.**

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider **les nouveaux conducteurs** à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, **un nouveau programme de formation est mis en place.**

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider **les nouveaux conducteurs** à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, **un nouveau programme de formation est mis en place.**

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant toute catégorie à la **maîtrise de compétences** en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante et les outils pédagogiques proposés vous y aident et vous guident (livret numérique, application, vidéos ...) dans votre progression avec l'aide de formateur, enseignant diplômé à la sécurité routière ou de votre accompagnateur.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à **manipuler une automobile**, à en connaître les risques et les limites.



II-Le déroulement de la formation catégorie B

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que se qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, tenant compte des mêmes objectifs sécuritaire que lors de votre apprentissage. Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests, de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure. Afin de disposer de repère, quatre grilles de progression accompagne l'élève dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, technique et environnementaux, dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mise en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévu.

Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto évaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.



III-PARCOURS DE FORMATION DE LA CATEGORIE B

Une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heure moyennes et le coût de la formation.

Par la suite, nous vous proposons un parcours spécifique :

1- Programme de formation :

- Théorique :

Préparation à l'épreuve Théorique Générale (ETG) par des cours de code collectifs dispensés en présentiel par un enseignant sur les thèmes :

- Dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers de la route
- Réglementation générale et divers
- Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- Eléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- Equipements de sécurité des véhicules
- Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Des spécifiques par thèmes, exemple :

- Les distracteurs
- L'alcool
- La vitesse

Les séquences collectives sont animées en présentielle par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière, diplômé du BEPECASER ou TITRE PROFESSIONNEL ECSR, elle dure environ une heure et sont organisées chaque semaine, sur rendez – vous aux jours et horaires suivants, adressez-vous au bureau d'accueil :

MERCREDI : 18H30 -19H30 et VENDREDI : 18H30-19h30

Des séquences collectives en distanciel sont également disponibles chaque semaine aux mêmes horaires grâce à l'application Virtuel'class ENPC/EDISER.

Entraînement du code en ligne sur l'application KOPILOTE (ENPC/EDISER)

Suivi des élèves personnalisés avec l'application KOPILOTE (ENPC/EDISER)



De plus, afin de pouvoir s'entraîner en condition d'examen, des examens blancs sont également disponibles en salle aux horaires d'ouverture des agences.

Les cours théoriques peuvent s'effectuer en simultané avec des cours pratiques.

- Pratique :

Elle comprend la mise en situation de la théorie et l'application du programme de formation pratique suivant :

4 COMPETENCES GENERALES et 32 COMPETENCES ASSOCIEES

1 – Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation

A – Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard

B-Connaître la conception de la moto : ses principaux organes

2 – Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

A-Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte

Label Qualité-Central Auto Ecole-1.2



- B-Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
- C-Adapter l'allure aux situations
- D-Tourner à droite et à gauche en agglomération
- E-Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- F-Franchir les carrefours à sens giratoire et les ronds-points
- G-S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau
- I-Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

3-Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- A-Evaluer et maintenir les distances de sécurité
- B-Croiser, dépasser être dépassé
- C-Passer des virages et conduite en déclivité
- D-Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
- E-S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- F-Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
- G-Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.
- H-Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

4-Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- A-Suivre un itinéraire de manière autonome
- B-Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
- C-Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
- D-Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir)
- E-Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...)
- F-Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
- G-Pratiquer l'écoconduite
- I-Conduite à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, ...



2-Examens :

- Théorique :

Déroulement et conditions de passage des épreuves de l'Examen Théorique

Le code de la route est la première étape à valider pour passer le permis, une épreuve pendant laquelle vous devrez montrer que vous connaissez les règles de bonne conduite et de la sécurité routière.

Découvrez comment se déroule l'examen du code.

Comment se passe l'examen du code de la route ?

Il vous faut vous rendre dans un centre agréé et voici comment se déroulera cette épreuve théorique :

Les documents à présenter à l'examen du code de la route :

- Votre convocation imprimée (elle vous sera envoyée par mail par le centre d'examen choisi et votre place réservée et réglée en ligne)
- Votre pièce d'identité en cours de validité

Attention sans ce document vous ne serez pas autorisé à passer l'examen !

Il est demandé au candidat de se présenter au centre d'examen au moins 15 minutes avant le début de l'épreuve afin de faciliter l'organisation.

Le déroulement de l'épreuve :

- L'épreuve dure environ 30 minutes au total
- Sur tablette numérique fournie par le centre (avant de commencer l'épreuve, vous aurez 3 questions tests pour vous permettre de vous familiariser avec ce dispositif).
- L'épreuve consiste en 40 questions aléatoires sur le code de la route, affichées de manière écrite et lues oralement (vous disposerez d'un casque audio).
- Après l'énoncé de chaque question, vous disposez de 20 secondes pour y répondre. Le temps restant pour chaque question est indiqué par un chronomètre.
- Il faut obtenir au moins 35 points pour avoir un résultat favorable à l'examen.

Les questions sont basées sur des images ou des vidéos (visionnables une seule fois, soyez attentif !). Par moment, il y aura plusieurs réponses à sélectionner.

Comme tout examen officiel, la triche est punie d'une interdiction de présentation à l'examen pendant 5 ans !



Questions posées à l'examen du code :

Les questions aborderont les thématiques suivantes comme suit :

- « le conducteur »
- « les autres usagers »
- « la circulation routière »
- « la route »
- « la mécanique et les équipements »
- « les notions diverses »
- « prendre et quitter son véhicule »
- « la sécurité du passager et du véhicule »
- « l'environnement »
- « les premiers secours »

- Pratique :

-Les documents à présenter à l'examen pratique :

- Votre convocation imprimée (elle vous sera envoyée par mail par la plateforme rdv permis, non demandée pour l'épreuve par l'inspecteur du permis de conduire mais importante pour connaître le jour et l'heure)
 - Votre pièce d'identité en cours de validité
- Attention sans ce document vous ne serez pas autorisé à passer l'examen !**

Il est demandé au candidat de se présenter au centre d'examen au moins 15 minutes avant le début de l'épreuve afin de faciliter l'organisation.

-Le déroulement de l'épreuve :

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, e vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale de 5 minutes ;
- Réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision et réaliser une manœuvre en marche arrière ;
- Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur et à l'extérieur du



- véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;
- Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
 - Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant dans un but écologique.

 - Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, notamment les plus vulnérables.
 -

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes règlementaires et des instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une forte responsabilité.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit le résultat de ce bilan de compétence dans une grille d'évaluation.

Le résultat vous est transmis par mail le lendemain.



B-Catégorie A1-A2



I-Les enjeux de la formation catégorie A1 et A2

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail, etc....

Les conducteurs de motocyclettes sont largement surexposés, pour ce qui est du risque routier. L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de type de véhicule doit donc être, savoir être, savoir-faire et savoir devenir.

Apprendre avec l'aide de votre formateur, enseignant diplômé à la sécurité routière.



II-DEROULEMENT DE LA FORMATION DE LA CATEGORIE A1 ET A2 DU PERMIS DE CONDUIRE

La conduite d'une motocyclette présente de réelle spécificité qu'il faut être en mesure de correctement maîtriser.

Ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez prendre et comprendre les règles du code de la route (notamment en ce qui concerne plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre le rôle de l'équipement du motard, les moyens de maîtriser la conduite d'une motocyclette à allure faible et soutenu, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adapter des comportements de conduite citoyen et responsable, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propre à sa conduite et à celle des autres conducteurs.

Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller. Afin de disposer de repère, quatre grilles de progression accompagne l'élève dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'une motocyclette.

Ces grilles détaillent, pour chaque sous compétence associée, les savoir comportementaux, technique et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chaque sous compétence associée, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous en précisera d'apprécier les éléments à faire progresser.

De plus, pour chacune des sous compétences associées qui implique la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition au sein de chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requise sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter à l'épreuve du permis de conduire.



III-PARCOURS DE FORMATION DE LA CATEGORIE A1-A2 :

OBJECTIF : Obtenir la catégorie A1 et A2 du permis de conduire

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS :

- Avoir minimum 16 ans pour le A1
- Satisfaire aux conditions médicales et administratives
- Avoir la nationalité française ou justifier de la régularité de son séjour en France
- Résidence normale et domicile en France
- Pour les candidats âgés de 18 ans révolus, être à jour au regard de la journée défense et citoyenneté (JAPD) ou ayant la capacité de fournir l'attestation individuel d'exemption
- Être enregistré en préfecture
- Disposer d'un livret d'apprentissage de la conduite

INTERVENANTS :

- Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la sécurité routière (BEPECASER) et avoir la mention deux roues ou du titre d'Enseignant de la conduite et de la sécurité routière (ECSR) et avoir le CCS 2 roues.
- Chaque enseignant bénéficie d'une autorisation d'enseigner préfectorale d'enseignement

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

Pédagogique et didactique :

Méthodes et techniques adaptés aux adolescents et aux adultes

Moyens et outils :

- Salle de cours équipée de moyens informatiques et de télévision
- Outils pédagogiques et réglementaires
- Document professionnelle
- Aires d'évolution et parcours adapté
- Piste privée et fermée à la circulation à 15 minutes de l'agence de Ham, point de rendez-vous pour les leçons.

Label Qualité-Central Auto Ecole-1.2



Véhicules :

- Moto à boîte manuelle de la catégorie A1 et A2 du permis de conduire

EFFECTIFS :

Un élève et un maximum de trois motos pour un enseignant

DUREE :

- Minimum de 20 heures obligatoires (8 heures de plateau et 12 heures de circulation)
- Minimum de 15 heures obligatoire après l'obtention du permis A1

DIPLOME VISE :

- Passer avec succès l'épreuve théorique générale (ETG) d'admissibilité portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur les bons comportements du conducteur se celle-ci n'est pas déjà obtenue depuis moins de 3 ans
- Passer avec succès l'épreuve pratique d'admission permettant de contrôler les connaissances, les aptitudes et le comportement des candidats, nécessaires pour circuler de manière autonome et en toute sécurité en tenant compte des spécificités propres à chaque véhicule

1-Le programme de formation :

Elle comprend la mise en situation de la théorie et l'application du programme de formation pratique suivant :

- **Théorique :**

La formation théorique porte sur la connaissance de la réglementation concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

L'entraînement du code MOTO est proposé en ligne sur l'application KOPILOTE (ENPC/EDISER)

Les thématiques abordées sont les suivantes :

- « Dispositions légales en matière de circulation routière »
- « Le conducteur »
- « La route »
- « Les autres usagers »
- « Réglementation générale et divers »
- « Porter secours »
- « Eléments mécaniques liés à la sécurité »

Label Qualité-Central Auto Ecole-1.2



- « Equipements de protection et autres éléments de sécurité »
- « Règles d'utilisation du véhicule dans le respect de l'environnement »

SUIVI DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION :

- Livret d'apprentissage numérique des permis A1 et A2 (ENPC/EDISER)
- Fiche de suivi numérique (ENPC/EDISER)
- Suivi des élèves personnalisés avec l'application KOPILOTE (ENPC/EDISER)



De plus, afin de pouvoir s'entraîner en condition d'examen, des examens blancs sont également disponibles en salle aux horaires d'ouverture des agences.

Les cours théoriques peuvent s'effectuer en simultané avec des cours pratiques.

- **Pratique :**

4 COMPETENCES GENERALES et 38 COMPETENCES ASSOCIEES



1 – Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation

- A – Connaître et adapter les comportements sécuritaires en matières d'équipement du motard.
- B-Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.
- C-Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur).
- D-Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine, descendre de la machine en sécurité.
- E-Démarrer et arrêter en toutes circonstances.
- F-Monter et rétrograder les rapports de vitesse.
- G-Maîtriser la réalisation d'un freinage.
- H-Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité.
- I-Tenir l'équilibre maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager).
- J-Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique).
- K-Maitrîser les techniques d'inclinaison.
- L-Réaliser un freinage d'urgence.

2 – Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- A-Connaître et respecter les règles de circulation.
- B-Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux – roues).
- C-Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- D- Adapter l'allure aux situations.
- E-Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité.
- F-Tourner à droite et à gauche.
- G-Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- H-Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoires.

3-Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- A-Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
- B-Croiser, dépasser être dépassé.
- C-Négocier les virages de la façon la plus sécurisante.
- D-Communiquer avec les autres usagers.
- E-Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- F-Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.
- G- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- H-Conduire dans une file de voiture et une circulation dense.
- I-Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.
- J-Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- K-Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers, tels que les tunnels, les



ponts.

4-Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

A-Suivre un itinéraire de manière autonome.

B-Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.

C-Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.

D-Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir).

E-Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse).

F-Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage de la motocyclette.

G-Pratiquer l'écoconduite.

I-Pratiquer l'écoconduite.

2-Examens :

- Examen Théorique

Déroulement et conditions de passage des épreuves de l'Examen Théorique

Le code de la route est la première étape à valider pour passer le permis, une épreuve pendant laquelle vous devrez montrer que vous connaissez les règles de bonne conduite et de la sécurité routière.

Découvrez comment se déroule l'examen du code.

Comment se passe l'examen du code de la route ?

Il vous faut vous rendre dans un centre agréé et voici comment se déroulera cette épreuve théorique :

Les documents à présenter à l'examen du code de la route :

- Votre convocation imprimée (elle vous sera envoyée par mail par le centre d'examen choisi et votre place réservée et réglée en ligne)
- Votre pièce d'identité en cours de validité
Attention sans ce document vous ne serez pas autorisé à passer l'examen !

Il est demandé au candidat de se présenter au centre d'examen au moins 15 minutes avant le début de l'épreuve afin de faciliter l'organisation.

Le déroulement de l'épreuve :

- L'épreuve dure environ 30 minutes au total
 - Sur tablette numérique fournie par le centre (avant de commencer l'épreuve, vous
- Label Qualité-Central Auto Ecole-1.2



aurez 3 questions tests pour vous permettre de vous familiariser avec ce dispositif).

- L'épreuve consiste en 40 questions aléatoires sur le code de la route, affichées de manière écrite et lues oralement (vous disposerez d'un casque audio).
- Après l'énoncé de chaque question, vous disposez de 20 secondes pour y répondre. Le temps restant pour chaque question est indiqué par un chronomètre.
- Il faut obtenir au moins 35 points pour avoir un résultat favorable à l'examen.

Les questions sont basées sur des images ou des vidéos (visionnables une seule fois, soyez attentif !). Par moment, il y aura plusieurs réponses à sélectionner.

Comme tout examen officiel, la triche est punie d'une interdiction de présentation à l'examen pendant 5 ans !

Questions posées à l'examen du code :

Les questions aborderont les thématiques suivantes comme suit :

- L'équipement du motard
- Choisir sa moto
- Les risques liés à la conduite des motocyclettes
- Les usagers vulnérables
- La pression sociale
- La pression des pairs
- **Examen Pratique**

-Les documents à présenter à l'examen pratique :

- Votre convocation imprimée (elle vous sera envoyée par mail par la plateforme rdv permis, non demandé pour l'épreuve par l'inspecteur du permis de conduire mais importante pour connaître le jour et l'heure)
- Votre pièce d'identité en cours de validité ainsi que votre permis de conduire
Attention sans ce document vous ne serez pas autorisé à passer l'examen !

Il est demandé au candidat de se présenter au centre d'examen au moins 15 minutes avant le début de l'épreuve afin de faciliter l'organisation.

Déroulement et conditions de passage des épreuves de l'Examen Pratique

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories A1 et A2 comporte deux phases :

- La première : hors circulation
- La seconde : en circulation



Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur précises qui en fixent les modalités.

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et savoir-faire que vous avez acquis :

Code de la route
Sécurité
Signalisation routière
Equilibres et stabilité
Connaissance et emploi des accessoires
Commandes du véhicule
Freinage ...

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer le niveau des connaissances, des compétences et comportementales que vous avez acquises pour circuler en toute sécurité.

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- Emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- Changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- Réaliser un parcours en empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- Dépasser et croiser des véhicules ;
- Quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- Prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.



-Passerelle A2 en A

Séquence 1 : Théorie (durée deux heures) :

- En salle accueil et présentation des élèves
- Récapitulatif sur les deux ans passés en A2
- Leurs attentes
- Leurs craintes
- Thèmes abordés sur les différents risques à moto (drogues, l'utilité de l'équipement, vitesse, d'accidentologie de la sécurité routière
- Mise en garde de la différence de puissance entre le bridage et la version libre des machines, le risque d'être surpris

Séquence 2 : Maniabilité hors circulation (durée deux heures) :

Sur piste privée :

- Mise en place d'un parcours lents avec et sans passager
- Les différents freinages, décomposé puis à différentes allures et avec un passager,
- Mise en place d'un parcours à allure normal avec slalom et évitement avec et sans passager

Séquence 3 : Circulation et clôture de la formation (durée trois heures) :

- Parcours moto 20 minutes puis réunion bilan avec l'élève.
- Reprise du parcours dans différents types de route (agglomération, campagne, intersections, courbes, etc...)
- Enfin bilan en salle avec vidéo si besoin



C-Catégorie BE



I-Les enjeux de la formation catégorie BE

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

Apprendre à conduire un ensemble de ce type est une démarche éducative exigeante et le livret numérique (ENPC-EDISER) va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur.



II-DEROULEMENT DE LA FORMATION DE LA CATEGORIE BE **DU PERMIS DE CONDUIRE**

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation. Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite de l'examen du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation.

-Parcours théorique :

La formation théorique portant sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite support média (box) ou avec un enseignant de la conduite et de la sécurité routière (vous renseigner aux bureaux pour prendre rendez-vous), par mail ou via les réseaux sociaux.

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensé en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Cinq thématiques sont proposées :

La circulation routière
Le conducteur
La route
Les autres usagers
Notion diverses
Les premiers secours

-Parcours pratique :

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prennent tout son sens, la formation se déroule sous le format de l'alternance.

Pendant la phase de pratique vous serez amené à circuler :

- En ville
- En rase campagne
- Sur autoroute
- De nuit

Ecoute pédagogique proposée :



- Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et il vous invite à participer de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'un véhicule affecté au transport de marchandises.

Ces grilles détaillent, pour chaque sous – compétence associée, les évaluations mise en places par votre formateur, qui vous en précisera les critères, et les conditions de réussites, sont prévues. Il vos sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De plus, pour chacune des sous – compétence associée qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto – évaluations, sont à votre disposition au sein de chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.



III-PARCOURS DE FORMATION DE LA CATEGORIE BE DU PERMIS DE CONDUIRE

1-Programme de formation :

- 1-Maitriser le maniement de l'ensemble et effectuer les vérifications courantes de sécurité dans un trafic faible ou nul
- 2-Appréhender la route en fonction du gabarit de l'ensemble et circuler dans des conditions normales
- 3-Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- 4-Pratiquer une conduite autonome, sûre et dynamique

OBJECTIFS :

- Savoir conduire un ensemble articulé dont le véhicule tracteur ne dépasse pas 3,5 tonnes de PTAC tractant une remorque d'un PTAC > à 750 kg et < ou = à 35000 kg
- Obtenir la catégorie BE du permis de conduire

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS :

- Avoir minimum 18 ans et être titulaire du permis B
- Être enregistré en préfecture
- Satisfaire aux conditions médicales et administratives
- Avoir la nationalité française ou justifier de la régularité de son séjour en France
- Résidence normale et domicile en France
- Disposer d'un livret d'apprentissage e la conduite

INTERVENANTS :

- Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la conduite Automobile et de la sécurité routière (BEPECASER) ou titre professionnel d'enseignant de la conduite et de la Sécurité Routière (ECSR) et être titulaire du permis BE groupe lourd
- Chaque enseignant bénéficie d'une autorisation d'enseigner en cours de validité

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

Pédagogie et didactique :

- Méthodes et techniques adaptées aux adultes
- Label Qualité-Central Auto Ecole-1.2



Moyens et outils :

- Salle de cours équipée d'outils pédagogiques tels que : Télévision, box, dvd, tableau
- Outils pédagogiques et règlementaires
- Documentation professionnelle
- Maquettes
- Aires d'évolution et parcours adaptés
- Elèves conducteurs en cours de formation
- Piste privée et fermée à la circulation à minutes

VEHICULE :

- Véhicule à boîte automatique de la catégorie B du permis de conduire
- Une remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est égal ou supérieur à 1000 kgs

EFFECTIFS

De 1 à 3 élèves par véhicule

HORAIRES

A voir en agence

DUREE

Minimum 8 heures obligatoires

SUIVI DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION :

- Livret de formation numérique permis BE application KOPILOTE (EPNC-EDISER)
- Fiche individuelle numérique

DIPLOME VISE :

- Passer avec succès l'épreuve théorique générale (ETG) d'admissibilité portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur les bons comportements du conducteur se celle-ci n'est pas déjà obtenue depuis moins de 5 ans
- Passer avec succès l'épreuve pratique d'admission permettant de contrôler les connaissances, les aptitudes et le comportement des candidats, nécessaires

Label Qualité-Central Auto Ecole-1.2



pour circuler de manière autonome et en toute sécurité en tenant compte des spécificités propres à chaque véhicule

1-Une formation théorique :

Cette formation pourra être suivie dans les locaux de l'auto – école avec supports médias tels que DVD, BOX, ou avec un enseignant ou en ligne avec l'application KOPILOTE (ENPC – EDISER) :



La formation théorique porte sur :

- La circulation routière :
 - La signalisation routière
 - Les intersections
 - Circuler
 - Vitesse
 - Croiser et dépasser

 - Le conducteur :
 - Conduire
 - Être en état de conduire

 - La route :
 - Conduire dans des conditions difficiles
 - Conduire sur autoroute
 - La traversée des zones dangereuse

 - Les autres usagers :
 - Le partage de la route
 - Les spécificités des autres usages

 - Notions diverses :
 - Les documents administratifs
 - Le chargement
 - Le permis à points
 - Les infractions et sanctions

 - Les premiers secours :
 - Porter secours
- Label Qualité-Central Auto Ecole-1.2



- L'alerte
- L'accident de la route
- Alerte et protection des populations
- Les premiers secours

Prendre et quitter son véhicule :

- S'installer au poste de conduite
- Entrer et sortir du véhicule

La mécanique et les équipements :

- Le fonctionnement
- L'entretien et le dépannage

La sécurité des passagers Et du véhicule :

- L'installation sécurisée des passagers adultes
- L'installation sécurisée des enfants
- Les nouvelles technologies

L'environnement :

- Choisir l'éco mobilité
- Choisir son véhicule
- Etre éco conducteur

-Une formation pratique :

Contenu de la formation :

Cette formation est divisée en 2 séquences, 1 épreuve hors circulation et 1 épreuve en circulation.

Apprentissage de la trame de l'examen pour les 2 épreuves.

Séquence 1 : Hors circulation durée 4 heures :

Cette séquence alterne théorie et pratique et à pour objectif l'acquisition de savoirs et de savoirs – faire indispensables à la prise en charge et l'utilisation sécurisée des ensembles de type : voiture + remorque / caravane/van.

I - VERIFICATIONS : SOCLE MINIMUM 1

1 – Contrôle de l'immobilisation (Immobilisation de la voiture, Installation au poste de conduite)

2 – Vérifications des documents à bord obligatoires

3 – Contrôle du véhicule tracteur (Etat général de la caisse, Roues, tâches)

4 – Contrôle du véhicule remorque (Etat général de la caisse, Roues, Chargement)

5 - Mise en marche du moteur



6 – Positionnement du véhicule tracteur

7 – Compatibilité (système d'attelage, connexions, poids des véhicules)

ATTELAGE-DETELAGE

8 – Attelage (accouplement, Verrouillage du système d'attelage, branchements, suppression de l'immobilisation)

II- VERIFICATIONS : SOCLE MINIMUM 2

9 – Annonce des dimensions et poids

10 – Feux

III – THEME 1 TIRE AU SORT*

11- Documents à bord, triangles (documents, équipements de sécurité...)

IV – THEME 2 TIRE AU SORT*

11 - Feux, dispositifs de contrôles et accessoires (extérieur et ,intérieur du véhicule)

V – THEME 3 TIRE AU SORT*

11 - Niveaux, glaces, rétroviseurs, essuie-glaces

VI – THEME 4 TIRE AU SORT*

11 - Pneumatiques, roues, suspensions, direction

VII – THEME 5 TIRE AU SORT*

11 - Caractéristiques de l'ensemble, plaques, protections, catadioptres ...

VIII – THEME 6 TIRE AU SORT*

12 - Transport de marchandises (remorque, caravane)

XI – INTERROGATION ORALE

***12 - PREPARATION EPREUVE TIRAGE AU SORT : THEMES ET INTERROGATION ORALE FICHES BE**



*** THEMES ET INTERROGATION ORALE FICHES BE**

I – PREPARATION THEME TIRE AU SORT

- Thème 1 – Documents de bords, triangles
- Thème 2 : Feux, dispositifs de contrôles et accessoires
- Thème 3 : Niveaux, glaces, rétroviseurs, essuie-glaces
- Thème 4 : Pneumatiques, roues, suspension, direction
- Thème 5 : Caractéristiques de l'ensemble, plaques, protections, catadioptres
- Thème 6 : Transport de marchandises

II – PREPARATION FICHES INTERROGATION ORALE

FICHE 1 – Conduite dans des conditions atmosphériques difficiles, route de nuit :

- Conduite et comportement (*Pluie, Brouillard, Vent, Neige et verglas, Nuit...*)
- Précautions à prendre (*avant le trajet, pendant le trajet, informations routières...*)

FICHE 2 – Gestes d'urgence, Gestes dangereux, Conduite à tenir :

- Gestes d'urgence (*P.A.S ...*)
- Gestes dangereux (*A ne pas faire !...*)
- Conduite à tenir (*Accident matériel, Constat amiable ...*)

FICHE 3 – Conduite en montagne ou zones accidentées :

- Dangers (*les risques, déclivité, croisements ...*)
- Précautions (*comportement du conducteur, Information routière ...*)

FICHE 4 – Gestes et postures, accident du travail :

- Gestes et postures à adopter (*Accès au véhicule, Chargement, EPI...*)
- Importance des accidents (*définitions, chiffres ...*)
- Dangers et risques

FICHE 5 – Chargement, surcharge :

- Chargement (*Précautions, Risques...*)
- Surcharge (*réglementation, , masse ...*)
- Sanctions (*réglementation...*)

FICHE 6 – Le dépassement :

- Précautions (*Avant, pendant et après ...*)
- Dangers liés aux dépassements (*appréciation des distances, vitesses...*)



- Être dépassé (circonstances...)
- Dispositifs latéraux et arrière de protection

FICHE 7 : Dynamique du véhicule :

- Vitesse (énergie cinétique, masse...)
- Centre de gravité
- Force centrifuge (carré de la vitesse, masse du véhicule, le rayon du virage)
- Adaptation de la conduite (Précautions à tenir, Réglementation...)

FICHE 8 : Alcool, stupéfiants, médicaments :

- Alcool (réglementation, Effets, Sanctions...)
- Stupéfiants (Effets, Sanctions ...)
- Médicaments (Effets...)

FICHE 9 : Ecoconduite, Conduite citoyenne :

- Ecoconduite (règles de base...)
- Conduite citoyenne (Bruit, pollution...)

FICHE 10 : Porte-à-faux, Angles morts :

- Porte-à-faux (connaissance du véhicule, situations particulières, dangers, précautions...)
- Angles morts (Connaissance du véhicule, Situations particulières, dangers, précautions...)

FICHE 11 : Comportement en tunnels et aux passages à niveau :

- Tunnels (Conduire, arrêt, en cas d'urgence et incendie dans un tunnel...)
- Passages à niveau (types, données statistiques, précautions ...)

FICHE 12 : Systèmes de sécurité et d'aides à la conduite :

- Définition ...
- Exemples et rôles (aides à la sécurité, automatisation des tâches...)

X – MANIABILITE

Placement, Manoeuvre, arrêt de précision

XI – ATTELAGE – DETELAGE

13 - Immobilisation de la voiture, Immobilisation de la remorque, stabilisation de la remorque, débranchement des flexibles, désaccouplement de l'ensemble, dégagement de
Label Qualité-Central Auto Ecole-1.2



la voiture

2 – Séquence 2 : En circulation durée 4 heures :

- Objectif (particularités et prise de conscience des risques)
- Organisation (maximum de 3 élèves par séquence, durée 50 minutes minimum)
- Savoir-faire :
- Connaître et utiliser les commandes
 - Prendre l'information
 - Adapter son allure aux circonstances
 - Appliquer la réglementation
 - Communiquer avec les autres usagers
 - Partager la chaussée
 - Maintenir les espaces de sécurité
 - Autonomie et conscience du risque
 - Conduite économique et respectueuse de l'environnement
 - Courtoisie au volant
- Contenu du bilan sur la prestation de l'élève comprenant : durée 10 minutes
 - Le ressenti de la prestation
 - échange avec les autres élèves en cas de formation collective
 - bilan relatif à l'enseignant et à la conduite des ensembles

2-Examens :

- Théorique :

Déroulement et conditions de passage des épreuves de l'Examen Théorique

Le code de la route est la première étape à valider pour passer le permis, une épreuve pendant laquelle vous devrez montrer que vous connaissez les règles de bonne conduite et de la sécurité routière.

Découvrez comment se déroule l'examen du code.

Comment se passe l'examen du code de la route ?

Il vous faut vous rendre dans un centre agréé et voici comment se déroulera cette épreuve théorique :

Les documents à présenter à l'examen du code de la route :

- Votre convocation imprimée (elle vous sera envoyée par mail par le centre d'examen choisi et votre place réservée et réglée en ligne)
 - Votre pièce d'identité en cours de validité
- Attention sans ce document vous ne serez pas autorisé à passer l'examen !**



Il est demandé au candidat de se présenter au centre d'examen au moins 15 minutes avant le début de l'épreuve afin de faciliter l'organisation.

Le déroulement de l'épreuve :

- L'épreuve dure environ 30 minutes au total
- Sur tablette numérique fournie par le centre (avant de commencer l'épreuve, vous aurez 3 questions tests pour vous permettre de vous familiariser avec ce dispositif).
- L'épreuve consiste en 40 questions aléatoires sur le code de la route, affichées de manière écrite et lues oralement (vous disposerez d'un casque audio).
- Après l'énoncé de chaque question, vous disposez de 20 secondes pour y répondre. Le temps restant pour chaque question est indiqué par un chronomètre.
- Il faut obtenir au moins 35 points pour avoir un résultat favorable à l'examen.

Les questions sont basées sur des images ou des vidéos (visionnables une seule fois, soyez attentif !). Par moment, il y aura plusieurs réponses à sélectionner.

Comme tout examen officiel, la triche est punie d'une interdiction de présentation à l'examen pendant 5 ans !

Questions posées à l'examen du code :

Les questions aborderont les thématiques suivantes comme suit :

- « le conducteur »
- « les autres usagers »
- « la circulation routière »
- « la route »
- « la mécanique et les équipements »
- « les notions diverses »
- « prendre et quitter son véhicule »
- « la sécurité du passager et du véhicule »
- « l'environnement »
- « les premiers secours »

- Pratique :

Examen du permis de Conduire Catégorie BE: Date fixée par la préfecture, le résultat est disponible sur le site la sécurité routière entre 48 et 72 h après l'examen en se munissant du numéro NEPH

-Les documents à présenter à l'examen pratique :



- Votre convocation imprimée (elle vous sera envoyée par mail par la plateforme rdv permis, non demandée pour l'épreuve par l'inspecteur du permis de conduire mais importante pour connaître le jour et l'heure)
- Votre pièce d'identité en cours de validité
Attention sans ce document vous ne serez pas autorisé à passer l'examen !

Il est demandé au candidat de se présenter au centre d'examen au moins 15 minutes avant le début de l'épreuve afin de faciliter l'organisation.

-Déroulement de l'épreuve :

L'épreuve de conduite de l'examen du permis de conduire de la catégorie BE comporte 2 phases :

- La première : hors circulation
- La deuxième : en circulation

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer des savoirs, et des savoir-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routière, chargement et déchargement, mécanique et vérifications du véhicule, manœuvres, dételage et attelage.

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer les aptitudes que vous avez acquises pour procéder aux vérifications et contrôles avant le départ du véhicule et le niveau des compétences techniques et comportementales que vous avez acquises pour circuler en toute sécurité.

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- Emprunter des routes droites, négocier des virages
- Changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération
- Dépasser et croiser des véhicules
- Quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt
- Prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan



de compétences dans une grille d'évaluation.

D-Catégorie B96



I-Enjeux de la formation

La conduite d'un ensemble de véhicule présente de réelle spécificité qu'il faut être en mesure de correctement maîtriser.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théorique et pratique qu'un conducteur responsable et autonome, doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celle qui concerne plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre comment maîtriser le maniement du véhicule en marche avant et arrière, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres.

Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

II-Déroulement de la formation

La formation d'une durée de 7 heures se décomposent en deux parties :

- Quatre heures hors circulation alternant théorie et pratique pour acquérir des compétences relatives à la prise en charge et à l'utilisation d'un ensemble de véhicule.
Cette séquences alterne pendant quatre heures théorie et pratique au volant. Elle a pour objectif l'acquisition de savoir et savoir faire spécifique indispensable à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble.

A/CONNAITRE ET COMPRENDRE L'UTILITE DE LA REGLEMENTATION CONCERNANT :

Les poids et masse : le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTRA), les masses en charge maximale admissible, le poids réel et la charge.

Les plaques : plaque immatriculation, d'identification et de tare

Le freinage des remorques

Les équipements obligatoires de la remorque :

- Feux éclairage de la plaque d'immatriculation, dispositif réfléchissant, clignotant
- Equipements obligatoires supplémentaires pour les remorques dont la largeur

Label Qualité-Central Auto Ecole-1.2



est supérieure à 1m60 ou à 2m10

- Le triangle de pré signalisation

B/CONNAITRE ET COMPRENDRE L'UTILITE DE LA SIGNALISATION ET DES REGLES DE CIRCULATION SPECIFIQUE A LA CONDUITE D'UN ENSEMBLE :

- Signalisation spécifique
- L'utilisation des voies (notamment pour les ensembles de plus de 7m de long ou de plus de 3t5)
- Le chargement : répartition et arrimage

C/CONNAITRE ET COMPRENDRE L'UTILITE DES VERIFICATIONS A EFFECTUER AVANT LE DEPART :

- Vérification de l'état du véhicule tracteur notamment au niveau : des freins, état des suspensions, état du dispositif d'attelage
- Vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux : du véhicule tracteur et de la remorque
- Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque

D/REALISATION D'EXERCICE D'ATTELAGE ET DE DETELAGE

- Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage (s'assurer avant le départ, de la bonne réalisation des différentes opérations pour la sécurité)

E/REALISATION D'EXERCICE DE MANIABILITE

- Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage (s'assurer avant le départ, de la bonne réalisation des différentes opérations pour la sécurité)

Trois heures en circulation pour apprendre à adapter les comportements de conduite aux particularités de la conduite d'un ensemble et aux risques qui y sont associés.

L'objectif de cette séquence est de travailler sur l'adaptation des comportements à conduite aux particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques associés.

La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de trois élèves dans la voiture tractrice et chaque élève effectue au minimum 50 minutes de conduite.

En circulation l'accent est mis sur :



- La maîtrise de l'ensemble : masse, gabarit, rapport vitesse puissance, phénomène d'oscillation latéral
- Les angles morts

- Les changements de direction
- La prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables)
- L'information et de communication avec les autres usagers
- L'anticipation, les distances de freinages et d'arrêts
- Les trajectoires (virages, voies étroites)
- La maîtrise de l'ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisements et dépassements

A l'issue de cette phase de conduite, 10 minutes sont consacrées au bilan et à la prestation de chaque élève et notamment sur :

- Le ressenti de sa prestation
- Dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ceux qu'ils ont perçu de la prestation
- Un bilan de la prestation réalisé par l'enseignant accompagné de conseil en lien avec la conduite d'un attelage

Attestation :

A l'issue de la formation, l'établissement agréé vous délivre une attestation de formation. Vous devez effectué une demande de permis sur le site de l'ANTS

III-Parcours de formation

PROGRAMME DE FORMATION CATEGORIE B96

Objectif : Avoir les connaissances requises et l'aptitude pour manipuler sur route ouverte à la circulation un ensemble routier dont le vh tracteur dépend du permis B et que l'ensemble ainsi formé soit compris entre 3500 kgs et 4250 kgs

Durée : minimal de 7h

Public visé : toute personne titulaire du Permis B en cours de validité

Moyens pédagogiques : paper-board, dvd, lecteur dvd, télévision, supports pédagogiques, piste, piquets, chronomètres, véhicule tracteur, remorque

Encadrement : dirigeant ou salarié diplômés dans leur discipline d'intervention, titulaire de l'autorisation d'enseigner délivré par la préfecture comprenant la mention BE-B96 ainsi que le permis de conduire en cours de validité pour les deux.

Validation : Evaluation des acquis, attestation de formation

Contenu de la formation :

Label Qualité-Central Auto Ecole-1.2



Cette formation est divisée en 2 séquences, 1 hors circulation et 1 en circulation.
Formation indispensable si la somme des PTAC des véhicules est comprise entre 3500 kg et inférieure ou égale à 4250 kg.

1 – Séquence 1 : Hors circulation durée 4 heures :

Cette séquence alterne théorie et pratique et à pour objectif l'acquisition de savoirs et de savoirs – faire indispensables à la prise en charge et l'utilisation sécurisée des ensembles de type : voiture + remorque / caravane/van.

1 – Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation relative aux :

- poids et masse
- freinage
- rétroviseurs additionnels
- équipements obligatoires de la remorque tels que plaques, feux et triangle

2 – Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation :

- panneaux
- dépassement
- distance de sécurité
- distance d'arrêt
- vitesses maximales autorisées
- répartition et arrimage
- triangles de pré signalisation

3 – Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ :

- Vérification de l'état du véhicule tracteur
- Vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux (tracteur et remorque)
- Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques (tracteur et remorque)

4 – Réalisation d'exercices d'attelage-dételage :

Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage ou d'un dételage et vérifier avant le départ la bonne réalisation des opérations

2 – Séquence 2 : En circulation durée 3 heures :

- *Objectif* (particularités et prise de conscience des risques)
 - *Organisation* (maximum de 3 élèves par séquence, durée 50 minutes minimum)
 - *Savoir-faire* (maîtrise masse, gabarit, rapport vitesse/puissance, angles morts, changement de direction, les autres usagers, anticipation, distances de freinage et d'arrêt, trajectoires, partage de la route lors de croisements et de dépassement)
 - *Contenu du bilan sur la prestation de l'élève comprenant : durée 10 minutes*
- Label Qualité-Central Auto Ecole-1.2



- Le ressenti de la prestation
- échange avec les autres élèves en cas de formation collective
- bilan relatif à l'enseignant et à la conduite des ensembles

- **A l'issu des 7 heures de formation une attestation de suivi de formation est délivrée à l'élève en application de l'arrêté du 17 janvier 2013.**

Attention cette attestation ne permet pas au titulaire de conduire un ensemble de véhicule qu'à compter du jour où il sera en possession du titre de conduite correspondant (voir annexe ci-joint)



E-Catégorie B78



Objectif : Obtenir la catégorie B mécanique du permis de conduire

Publics concernés et prérequis :

- Être titulaire du permis B depuis au moins 6 mois assorti du code restrictif 78 qui limite la conduite aux seuls véhicules à changement de vitesse automatique, pour des raisons non médicales de faire lever cette restriction en suivant une formation dispensée dans un établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière

Horaires : à voir en agence

Durée : 7 heures de formation pratique et individuelle, elle peut être réalisée pour partie sur simulateur sans que la séquence n'excède la durée d'une heure

Intervenants : Enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite, en cours de validité

Programme :

- Séquence 1 : durée 2 heures
- Dans un trafic nul ou faible, l'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :
 - Comprendre le principe du point de patinage, de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre
 - Être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité
- Séquence 2 : durée 5 heures

Cette séquence se déroule dans des conditions en circulation variées, simples et complexes.

Elle permet l'acquisition des compétences suivantes :

- Savoir utiliser la boîte de vitesse manuel de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'écoconduite
- Avoir la capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation



Suivi des acquis en cours de formation : fiche numérisée

Diplôme visé : avoir suivi une formation complète pour pouvoir conduire un véhicule de la catégorie B

Moyens pédagogiques : véhicule à boîte manuelle



E-Catégorie AM



I-Le déroulement de la formation

Définition :

Un cyclomoteur est caractérisé par une cylindrée inférieure ou égale à 50 cm³ (4kw pour les cyclomoteur électrique) et une vitesse maximale égale à 45 km/h

Le permis AM est obligatoire pour conduire en deux roues dès l'âge de 14 ans

Déroulement :

Il faut absolument n'avoir obtenu l'ASSR (attestation scolaire de sécurité routière), de niveau I ou II ou l'ASR pour suivre une formation pratique de 8 heures minimum assurée par une auto-école ou une association socio-éducative

A l'issue de la formation pratique, l'établissement délivre un brevet de sécurité routière : il correspond à la catégorie AM du permis de conduire. Cette attestation autorise son titulaire à conduire, sur le territoire national, les cyclomoteurs ou les quadricycles légers à moteur (voiturettes) pendant une durée de quatre mois à compter de sa délivrance.

La formation pratique :

La formation au brevet de sécurité routière est d'une durée minimale de huit heures, dispensée sur deux jours au moins.

La formation se découpe par :

- Une séquence dont l'objectif est d'échanger avec les élèves sur la sécurité routière (les comportements, les risques, leurs limites, etc)
- Deux séquences qui sont consacrées à la formation à la conduite hors circulation et à la formation à la conduite en circulation et une séquence est dédiée à l'acquisition/révision de connaissances de base du code de la route ;
- Une dernière séquence traite de la sensibilisation aux risques routiers, en présence de l'un au moins des parents ou du représentant légal de l'élève mineur

Durant la formation, il est obligatoire de porter, en plus du casque et des gants, des vêtements et chaussures adaptés à la conduite d'un deux-roues motorisé.

Avec le permis AM on peut :

- Soit conduire un cyclomoteur à deux ou trois roues dont la cylindrée est limitée à 50 cm³ et la vitesse à 45 km/h
- Soit conduire à quadricycle léger à moteur (catégorie L6e) cylindrée maximum à 50 cm³ et la vitesse limitée à 45 km/h



II-Le parcours de formation

Objectif : Obtenir la catégorie AM du permis de conduire

Public concerné et prérequis :

- Avoir minimum 14 ans
- Être enregistré en préfecture
- Satisfaire aux conditions médicales et administratives
- Résidence normale et domicile en France

Intervenants :

- Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignants de la conduite automobile et de la sécurité routière (BEPECASER) et avoir la mention deux roues ou du titre professionnel d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière (ECSR) et avoir le CCS 2 roues.
- Chaque enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement

Moyens pédagogiques et techniques :

Pédagogique et didactique :

- Méthodes et techniques adaptées aux adolescents et aux adultes

Moyens et outils :

- Salle de cours équipée de moyens informatiques et de télévision
- Outils pédagogiques et règlementaires
- Documentation professionnelle
- Maquettes
- Aires d'évolution et parcours adaptés
- Elèves conducteurs en cours de formation
- Piste privée et fermée à la circulation à 5 minutes

Véhicules :

- Véhicule de la catégorie AM

Effectifs : 1 élève par véhicule et maximum 2 motocyclettes pour un enseignant

Horaires : à voir en agence

Durée : minimum 8 heures obligatoires : 3 heures de plateau, 4 heures de circulation et 1 heure de sensibilisation aux risques (1 heure)

Label Qualité-Central Auto Ecole-1.2



Suivi des acquis en cours de formation : Fiche individuelle numérique

Diplôme visé : Avoir suivi une formation complète pour pouvoir obtenir le permis AM

Le programme de formation

S1 – Formation pratique hors circulation : (séquence 1 : 2 heures)

- **1/Les équipements – Leurs rôles**
 - Le casque
 - La ceinture de sécurité
 - Les vêtements adaptés

- **2/La découverte des principaux organes du véhicule**

Les contrôles indispensables à l'entretien et au maintien de la sécurité :

- Le tableau de bord
 - L'éclairage
 - Les freins
 - Les pneumatiques
 - La chaîne
 - L'huile moteur
 - La batterie
 - Le carburant
 - La pré-signalisation en cas de panne
-
- **3/La maîtrise du véhicule hors circulation**
 - Position de conduite
 - Réglage du/des rétroviseur(s)*
 - Mise en marche, le démarrage et l'arrêt du véhicule**
 - Ralentissement, freinage et immobilisation du véhicule**
 - Tourner à droite et à gauche, virages et demi tours (importance du regard)**
 - Réaliser des manœuvres de freinage et d'évitement

*Quadricycle carrossé : réglage siège, volant et rétroviseurs.

** Cyclomoteur : équilibré et stabilité.

S2 – Formation pratique en circulation : (séquence 2 et 4 : 4 heures de conduite effective par élève)

- **1/Démarrer le véhicule**



- S'insérer en sécurité dans la circulation
- Tenir compte des autres usagers, s'assurer d'être bien vu

- **2/Ralentir et immobiliser le véhicule**
- Freinage (cyclomoteur : maintien de la stabilité)
- Arrêt et départ en circulation (feux, stop...)
- Ralentir pour quitter la circulation et s'arrêter

- **3/Rechercher les indices utiles**
- Signalisation, clignotants, trajectoires, regard des autres usagers

- **4/Adapter l'allure selon les possibilités du véhicule**
- La signalisation, la réglementation, les situations rencontrés (autres usagers, configuration des lieux, visibilité...)

- **5/Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances**

- **6/Négocier un virage**

- **7/Choisir la position sur la chaussée**
- Ligne droite, virage, croisement ou dépassement
- Signalisation verticale et horizontale
- Autres véhicules (poids lourds : gabarit, angles morts...)

- **8/Franchir les différents types d'intersections**
- Détecter et identifier le type d'intersection
- Evaluer la visibilité
- Adapter la vitesse
- Respecter les règles relatives aux ordres de passage
- S'arrêter, le cas échéant, et repartir
- Dégager une intersection

- **9/Changer de direction**
- Avertir de son intention
- Se placer. Tenir compte des autres véhicules, notamment les poids lourds (gabarit, angles morts...)
- Adapter sa vitesse



- Respecter les règles de priorité
- Dégager l'intersection

S3 – Sensibilisation aux risques (séquence 3 : 1 heures)

- **1/Sensibilisation aux risques spécifiques** à la conduite des cyclomoteurs et quadricycles légers à moteur, aux cas d'accidents les plus caractéristiques.
- **2/La vitesse et ses conséquences** (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage).
- **3/Echanges sur les comportements** par rapport au phénomène vitesse.
- **4/Echanges sur les situations vécues en première partie de conduite en circulation.**